

France

## A l'Education nationale, on en perd son latin

L'école perd 692 millions d'euros dans le budget 2024 acté jeudi, de quoi faire naître des spéculations sur le devenir de certaines réformes. Mais le ministère l'assure : les groupes de niveau verront bien le jour.

Elsa Maudet

---

L'éducation nationale n'est «que» le quatrième secteur le plus touché par les 10 milliards d'euros d'économies réalisées sur le budget 2024 (*lire-ci-contre*), mais dans un contexte de crise de l'école qui s'enkyste, la pilule a du mal à passer.

*«On ne peut pas enlever 690 millions d'euros à un moment où on a des problèmes sur l'inclusion [des élèves handicapés, ndr], les remplacements, où il faudrait investir sur les questions de mixité [sociale]...»* déroule Frédéric Marchand, secrétaire général de l'Unsa éducation. *Dire qu'on baisse le budget de l'Education dans un moment où il faut rendre le ministère attractif, je ne suis pas sûr que ça marche.»* «Le ministère m'avait dit que [l'effort budgétaire] serait plus ou moins indolore. Mais 700 millions d'euros, ça ne peut pas être indolore, abonde Sophie Vénéitay, porte-parole du Snes-FSU. *Vu l'état de l'éducation nationale qui s'effondre et manque de tout, si on lui enlève 700 millions d'euros, ça va forcément se voir.»*

Le budget de l'Education va se voir amputé cette année de près de 692 millions d'euros (sur 63,6 milliards), dont quelque 69 % concernent les dépenses de personnel. De quoi faire souffler un petit vent de panique, jeudi, après la parution au Journal officiel du décret détaillant les chiffres, certains parlant de milliers de suppressions de postes d'enseignants et de l'enterrement acté, en creux, de certaines réformes lancées par Gabriel Attal lorsqu'il était ministre de l'Education. Le ministère, lui, tente de rassurer : *«Les emplois (enseignants comme administratifs) ne sont pas touchés, ni les réformes prioritaires annoncées.»* Difficile, pourtant, d'y voir clair.

**Réserve.** Rembobinons. Fin septembre, lors du vote du budget, le gouvernement annonçait la suppression de 2 440 postes d'enseignants. Deux mois plus tard, Gabriel Attal déclarait finalement que les effectifs ne seraient pas rognés. Dans le détail, l'école primaire perdait des postes mais le secondaire en gagnait, notamment pour pouvoir mettre en place les groupes de niveau en français et en mathématiques en 6<sup>e</sup> et en 5<sup>e</sup>, à partir de la rentrée de septembre. Comment, dès lors, revenir sur des suppressions de postes pourtant inscrites au budget ? *«Il n'y a pas besoin de rectifier le PLF [projet de loi de finances] étant donné que les créations de postes concernent une partie seulement de l'année 2024, assurait l'éphémère ministre de l'Education. Nous pouvons, sur l'année 2024, les prendre sur notre trésorerie.»*

Or, indique désormais le ministère de l'Education, *«les annulations [de crédit] portent pour l'essentiel sur la réserve de précaution»*, cette enveloppe dont les ministères disposent afin de

faire face à des aléas. *«Il y a parfois des crédits qu'on peut sous-consommer, mais sur les crédits de rémunération, on consomme toujours tout»*, assure Sophie Vénétiay. Surtout, poursuit-elle, *«Attal avait dit que les groupes de niveau étaient financés grâce à la réserve, donc j'ai quelques interrogations»*...

**Dédouplements.** Des interrogations partagées par *Libé*, que le ministère n'a pas su lever. *«Le décret ne prévoit aucune suppression de poste à l'Education nationale. En particulier, les postes prévus pour le choc des savoirs [la réforme comprenant notamment les groupes de niveau, ndlr] seront bien là comme annoncé en décembre dernier»*, rétorque-t-on rue de Grenelle. D'accord, mais si la réserve, mobilisée pour financer la mise en place des groupes de niveau, disparaît, comment cette réforme sera-t-elle mise en place ? *«L'exécution budgétaire permettra de couvrir toutes les dépenses afférentes en gestion»*, a-t-on obtenu pour seule réponse.

*«On nous dit que ça n'aura pas d'impact sur les postes, mais est-ce que des dispositifs seront menacés, comme des déboulements dans certaines disciplines ?»* interroge Sophie Vénétiay. Une préoccupation d'autant plus grande que des établissements suppriment déjà des dédoublements ou des options pour la rentrée prochaine, afin de pouvoir mettre en place les groupes de niveau, très décriés car accusés d'institutionnaliser une ségrégation scolaire.

En l'absence de réponses claires du ministère, chacun ne pourra y aller que de ses questions et de ses angoisses. Alors que l'Education nationale a plus que jamais besoin de sérénité et d'un horizon clair.